

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 Août 2023, 18 heures 30

Sous la Présidence de Mme FERNANDO, Maire

Etaient présents : Mesdames Caroline AUBERT, Annie BOIX, Monique BONNAFOUX, Déborah LEGER, Guenaelle NEPOST, Véronique SOURIS. Messieurs Serge FIRINGA, Frédéric NEGROU, Bernard PINGAUD.

Absents excusés :

Ont donné pouvoir : Jean-Pierre Mandray à Monique Bonnafoux, Christophe DELACROIX à Béatrice Fernando et Antonia RIERA à Annie BOIX.

Absents : Isabelle FAGARD, Sylvie DORLEANS

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre le Conseil municipal

L'ordre du jour est approuvé à

Unanimité

Nomination d'un secrétaire de séance : Madame Annie Boix

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité

## **ORDRE DU JOUR :**

DELIBERATION N°1 : Délibération demande de subvention toit 9 -ème classe auprès du Conseil Départemental.

Présentation Mme le Maire

Madame le Maire explique que nous avons à financer des travaux de réfection de toiture pour la 9ème classe à hauteur de 36 929.64 €. Une subvention au titre du patrimoine voirie-FAIC est possible.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°2 : Délibération en faveur de la création d'un quai de transfert sur la commune de St-Felix-de-Lodez.

Présentation Mme le Maire

La gestion des déchets est de plus en plus un sujet prégnant. Il est indispensable que chacun prenne ses responsabilités face au tri. Le centre d'incinération de Soumont sera très rapidement saturé. Aussi, un certain nombre de communes dont la nôtre verront la destination de leurs déchets changer. Ils seront acheminés vers Saint-Thibéry pour y être traités.

Une rampe, quai d'acheminement va être aménagé à Saint-Félix, village limitrophe de l'autoroute, le conseil municipal de cette commune y étant favorable.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°3 : Délibération modification des statuts de la CCVH.

Présentation Mme le Maire

La communauté de communes souhaite un nouveau transfert de compétences à savoir le sport et la culture. Il s'agit de pouvoir assurer des travaux à la piscine de l'IME l'Ensoleillade et de l'ouvrir ensuite aux enfants des écoles et de participer également au financement d'équipements communautaires.

Vote : pour 12 pour, une abstention

DELIBERATION N°4 : Délibération tarifs régie cantine- garderie.

Présentation Annie Boix.

Annie Boix présente aux membres du conseil la politique menée en faveur des enfants et de leurs familles. Elle rappelle que le prix du repas est stable depuis 2014 et que la municipalité a mis en place des tarifs sociaux. (De 1 euro à 3, 50 euros).

Elle rappelle que la garderie ouvre à 7 heures le matin pour un coût de 0,50 euro

Elle regrette que certaines familles oublient régulièrement d'inscrire leurs enfants au restaurant scolaire, ce qui engendre des problèmes au moment de la distribution des repas. On ne peut à la fois mener la lutte contre le gaspillage et commander des repas supplémentaires sans être surs qu'ils soient consommés.

Aussi, le coût d'un repas non commandé (enfant non inscrit) sera de 5 euros.

Madame le Maire remercie vivement les élus qui se sont mobilisés (Monique Bonnafoux, Isabelle Fagard et Annie Boix) pour trouver un nouveau traiteur, mener une enquête après des communes voisines et proposer me meilleur pour nos enfants. Nous expérimentons un nouveau prestataire Délices Traiteur situé à Gignac.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°5 : Délibération modification règlement cantine.

Présentation Mme Le Maire.

Tarif prix repas oublie, enfant non inscrit 5 euros.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°6 : Délibération autorisation mise à disposition agent de police municipale aux communes de TRESSAN et PUILACHER.

Présentation Mme Le Maire.

Madame le Maire informe les membres du conseil sur le travail de proximité et de contact mené par notre nouvel agent. Notre policier municipal se rendra à Tressan et Puilacher quelques heures par semaine. Ces heures seront définies en fonction des besoins des communes dans la convention de mutualisation.

Il s'agit pour nous de pouvoir mettre à disposition notre salarié à ces deux communes voisines et amies.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°7 : Délibération autorisation signature convention de mutualisation de police municipale avec les communes de TRESSAN et PUILACHER.

Présentation Mme Le Maire

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°8 : Délibération rapport sur le prix et la qualité du service année 2022 SIEVH.

Présentation Mme Le Maire.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°9 : Délibération rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Présentation Mme Le Maire.

Vote : Unanimité

DELIBERATION N°10 : Délibération adhésion charte départementale « économisons l'eau, ma commune s'engage ».

Présentation de Mme le Maire

Il s'agit avec les maires adhérents de l'association de nous engager à économiser la ressource.

Vote : Unanimité

Aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 19 h 45.